

Mardi 25 Novembre 2008,



C'est un public nombreux, plus de 140 personnes, et intéressé, qui s'est déplacé à la salle des fêtes d'ARVERT pour approfondir un sujet sensible au cœur de chacun d'entre-nous :

Les espaces naturels de la presqu'île, que fait-on, et que pouvons-nous faire de plus pour les préserver ?

Le président, JP Boisnard a introduit la conférence en remerciant les élus présents (plusieurs maires) , en remerciant JP TALLIEU, Président de la Communauté d'Agglomération ROYAN-ATLANTIQUE, et Bernard GIRAUD vice président pour l'aide apportée dans sa réalisation.

Ces espaces sont très diversifiés : le littoral, mais aussi la forêt, les terres agricoles, les marais et l'eau douce, les claires ostréicoles; ils sont soumis à des réglementations spécifiques et sont souvent gérés par des organismes différents. Ils font l'objet de très fortes pressions liées au développement du tourisme et à l'urbanisation.

A l'appui de deux exemples (plage de l'Embellie et le marais doux) caractérisant une inquiétude grandissante, JP Boisnard a lancé le débat par la citation de Pablo NERUDA :

"La nature s'est infligée un cruel châtime...l'homme"

Dans un premier temps, Melle Clémentine GUILLAUD en charge de la Gestion Intégrée des Zones Côtières à la CARA a présenté les **outils** (règles et textes régissant les espaces et espèces protégés) en précisant notamment les zones concernées NATURA 2000, les massifs forestiers (La Coubre, les Combots), les marais doux et salés (Bréjat, Saint-Augustin, et bords de SEUDRE). Ensuite, elle a répertorié tous les acteurs nationaux et régionaux intervenant dans la chaîne de prise de décision d'aménagement du territoire en précisant leur fonction et leur mode d'intervention.

Ces organismes travaillent en concertation étroite avec la population par l'intermédiaire des

représentants légaux que sont les communes, les communautés d'Agglomération, et les fonctions administratives (Préfecture et services de l'Etat associés : DDE , ONF, IFREMER, etc...)



Le sujet était à priori ardu et compliqué à présenter, un grand **Bravo** pour l'avoir rendu clair, concis et très intéressant.

Dans un second temps, Guy ESTEVE, expert des espaces naturels de notre presqu'île, nous a présenté l'évolution du littoral des cotes de la presqu'île, du nord (Pertuis de Maumusson) au sud (grande conche de Royan).



Cette présentation reposant sur une cinquantaine d'années d'observations et d'analyses a permis de comprendre :

- les modes d'érosion et d'engraissement des plages sableuses, dus aux marées (flux, jusant) et vents dominants,
- la formation et les déplacements des bancs de sable.
- l'efficacité des moyens de protection (fixation du sable par ganivelles, plantation d'oyats) ou déviation de courants (digues, enrochements)



Un large chapitre a été consacré à l'évolution de la baie de Bonne Anse (envasement et fermeture). La pointe s'est déplacée du sud vers l'est en s'engraissant, les chenaux d'évacuation de l'eau s'en trouvent modifiés en permanence et cela préfigure une probable fermeture totale de la baie à terme.

Cette leçon mixte de géographie et de sciences de la nature, très documentée et illustrée, a passionné un public averti, et conquis !



Après les traditionnelles questions du public, Monsieur Bernard GIRAUD, adjoint au maire de ROYAN et vice-président de la CARA a conclu la soirée en indiquant sa volonté de pérenniser les travaux de l'observatoire du littoral et des espaces naturels afin d'appréhender la réalité des phénomènes contribuant à la dégradation des milieux, pour mieux en assurer la protection et la préservation.

Le livre de Guy ESTEVE décrivant tous ces éléments est disponible à la vente. Vous le trouverez dans l'onglet Bibliographie du site.

Pour plus de détails, cliquer [ici](#)